

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION**
2 – 2023 / N° 6

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le 06/04/2023

ID : 026-212603054-20230404-2_2023_6-DE

SEANCE du 4 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Contre : 0 Pour : 14 Abstention : 0
Date de la convocation : 27.03.2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel,

Absents excusés : REBOUL Grégory donne procuration à ULIN Nicolas
VIAL Anne-Claire donne procuration à ANDEOL Hervé
MANENT Corinne donne procuration à LASSAGNE Cécile

Objet : Conventonnement pour déployer le réseau public de fibre optique ADN

ADN (Ardèche Drôme Numérique) a pour mission de construire un vaste réseau de fibre optique. Les études préalables au déploiement ont permis de définir que le réseau fibre ADN passera en partie sur certaines de nos propriétés. Il est donc nécessaire de donner l'autorisation pour réaliser les travaux d'installation en signant des conventions pour les parcelles suivantes :

- ZO 84 : Chemin du Gouvernay : Déploiement d'un câble de fibre optique sur les réseaux télécoms ou électriques existants aérien.
- G 5 : Avenue Marx Dormoy - Façade des commerces : Installation d'un câble de fibre optique et d'un boîtier de raccordement.
- G 12 : Placette des Magnolia – Façade de la salle Jeanine VIALATTE : Installation d'un câble de fibre optique et d'un boîtier de raccordement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions citées ci-dessus pour le déploiement de la fibre.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roublon, le 06/04/2023

Le Maire
Hervé ANDEOL



Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 06/04/2023
Et de la réception en Préfecture le 06/04/2023

Le Maire

